

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE

Le vingt-sept novembre deux mil quatorze à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la commune de SAINT-BEAUZIRE se sont réunis sur convocation en date du 21 novembre 2014 adressée par M. Jean-Pierre HEBRARD, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs ARNAUD David, BARGHOUT Christine, BASSE Corinne, BRESSON Séverine, CHABRIER Michel, DAUZAT Christian, DE SOUSA Sandra, FOURNIER Michel, GARCIA Amélia, GONZALEZ Sandra, HEBRARD Jean-Pierre, JENTHON Thierry, LAURENDEAU Patrick, PARET Christine, PASCANET Serge, QUANTIN Hugues, ROUGIER Mireille, SOUBEYROUX Valérie.

Pouvoir : Mme SALA Géraldine à Mme ROUGIER Mireille

Secrétaire de séance : Mme BASSE Corinne

Secrétaire administrative : Mme BRIFFOND Catherine

ORDRE DU JOUR :

- Syndicat Rive droite de la Morge : statuts
- Tarifs Garderie – études dirigées au 1/1/2015
- Concession GRDF
- Création poste Rédacteur Principal 1ère classe
- Indemnités de conseil 2014 : Percepteur
- Virements de crédits / Ouverture de crédit
- Administration du droit des sols
- Renouvellement de bail : logement
- Encaissement chèque : chantier école
- Travaux complémentaires route de Riom (Sade)
- Suppléant SIEG
- Questions diverses

81. SYNDICAT RIVE DROITE DE LA MORGE : statuts

Suite à nouveau blocage de la commune de Riom, les statuts modifiés n'ont pu être approuvés en comité syndical. Cette délibération est reportée.

82. TARIFS GARDERIE – ETUDES DIRIGEES AU 1ER JANVIER 2015 :

Les tarifs communaux font l'objet d'une délibération lors du conseil de décembre.

Afin de préparer la rentrée de janvier 2015, il est nécessaire d'informer les parents avant, les fiches d'inscription pour le prochain trimestre étant distribuées le 10 décembre.

Ces tarifs présentés ont été étudiés et votés, à l'unanimité par les membres de la commission scolaire présents lors de la réunion du 13 novembre 2013.

Cette évolution a été évoquée lors du dernier conseil d'école.

Ces tarifs sont en dessous de ceux pratiqués dans la quasi-totalité des communes de la Communauté de communes Limagne d'Ennezat.

SAINT-BEAUZIRE- Conseil municipal du 27 novembre 2014

TRANCHE 1					
	GARDERIE MATIN	GARDERIE SORTIE LIBRE 16h15 à 17h 15	TAPS	Etude dirigée de 17h15 à 18h garderie sortie libre jusqu'à 18h30	GARDERIE SORTIE LIBRE de 17h15 à 18h30
MENSUEL	Gratuite	10,00 €	Gratuit	12,00 €	10,00 €
OCCASIONNEL	Gratuite	1,00 €	Gratuit	1,50 €	1,00 €

TRANCHE 2 et 3					
	GARDERIE MATIN	GARDERIE SORTIE LIBRE 16h15 à 17h 15	TAPS	Etude dirigée de 17h15 à 18h garderie sortie libre jusqu'à 18h30	GARDERIE SORTIE LIBRE de 17h15 à 18h30
MENSUEL	Gratuite	16,00 €	Gratuit	18,00 €	16,00 €
OCCASIONNEL	Gratuite	1,50 €	Gratuit	2,00 €	1,50 €

Les tarifs ci-dessus sont applicables pour un enfant. Ils sont diminués de moitié pour le 2ème enfant et gratuit pour le 3ème.

Une pénalité de 10 € sera appliquée lorsque l'enfant sera récupéré après 18h30.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

83. CONCESSION GRDF :

En plus de la redevance d'occupation du domaine public, GRDF va verser à la commune une redevance de concession pour la distribution publique du gaz naturel. Le montant de cette redevance est calculé en fonction du nombre d'habitants et de la longueur du réseau, il est de 1700 € pour 2015.

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

84. CREATION POSTE REDACTEUR PRINCIPAL AU 1ER JANVIER 2015 :

Actuellement, un poste de rédacteur principal de 2ème classe est pourvu depuis le 1er aout 2012.

Il est proposé un avancement de grade de rédacteur principal de 1ère classe à compter du 1er janvier 2015.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

85. INDEMNITE DE CONSEIL DU PERCEPTEUR :

Une indemnité est versée chaque année au percepteur dans le cadre de ses activités de gestion du budget et de conseil.

Elle s'élève en 2014 à 504.78 €.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

86. VIREMENT DE CREDITS DE COMPTE A COMPTE :

Budget communal M14

Versement de 30508 € à la Communauté de communes correspondant à 90 % du montant des taxes foncières des entreprises du Biopôle dont l'activité a commencé à compter du 1er janvier 2014.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

Indemnité du percepteur 2014 : 504.78 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

Achat d'une tronçonneuse : 630.90 €

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

87. ADMINISTRATION DU DROIT DES SOLS :

La DDT n'assurant plus l'administration du droit des sols à compter du 1er juillet 2015 ; cette mission va être reprise par le Grand Clermont par l'intermédiaire de la Communauté de communes. Il est nécessaire de signer une convention avec le Grand Clermont, ce service sera payant.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

88. RENOUELEMENT DU BAIL LOGEMENT :

Le bail de Mme HAMON Viviane a pris fin le 30 octobre 2013 (logement école). Il est nécessaire de renouveler ce bail.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

89. ENCAISSEMENT CHEQUE :

Des travaux non prévus par le Bureau d'étude ont été fait par l'entreprise Tyliniski pour un montant de 1987.20 €. Ce montant est pris en charge par l'assurance du bureau d'étude.

La commune encaissera ce chèque et paiera l'entreprise.

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

SAINT-BEAUZIRE- Conseil municipal du 27 novembre 2014

90. TRAVAUX COMPLEMENTAIRE ROUTE DE RIOM :

L'entreprise SADE a dû effectuer des travaux complémentaires sur un branchement rue de Riom pour un montant de 840 € payé sur le budget « assainissement ».

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

91. SUPPLEANT SIEG ET REVISION DES LISTES ELECTORALES :

Suite à la démission de Stéphane GOUTTESOULARD, il convient de désigner un suppléant SIEG et un membre de la commission de révision des listes électorales :

- M. Serge PASCANET propose sa candidature pour le SIEG (suppléant),
- Mme Mireille ROUGIER propose sa candidature pour la commission de révision des listes électorales

VOTE : Pour à l'unanimité des présents.

QUESTIONS DIVERSES :

Information : dans le cadre de la convention signée avec la communauté de communes concernant le reversement de 90 % des taxes foncières relatives aux nouvelles entreprises ayant commencé leur activité à compter du 1^{er} janvier 2014 la commune reversera donc 30 508 € au titre de l'année 2014 sur 420 926€ de recettes (prévision budgétaire 392 734 €).

1. Enquête publique déclassement d'une partie de l'impasse Georges Brassens :
Elle aura lieu du 9 au 23 décembre 2014.

Le commissaire enquêteur siègera en mairie le mardi 23 décembre 2014 de 16 à 18 heures.

2. Fourrière animale :

Par délibération en date du 13 décembre 2013, la commune a adhéré au groupement de commande piloté par la ville de Clermont-Ferrand et signée une convention.

Suite à la consultation une seule entreprise a répondu à l'appel d'offre : SACPA (ex Chenil Service).

Ce groupement de commande est composé de 95 collectivités soit 366000 habitants, ce qui a permis d'obtenir un tarif intéressant de 0.80 cts € HT / habitants et par an soit 1709,60 € HT et pour une durée de 2 ans (il était de 1 € HT en 2012).

Il est rappelé que dans le cadre de ses pouvoirs de police, le maire est dans l'obligation de mettre en place un dispositif de gestion des animaux errants 24h/24 et 7j/7.

3. Contrat gaz piloté par le Conseil Général :

Suite à l'appel d'offre, la société gaz de Bordeaux a été retenue pour la fourniture de gaz sur 2 ans.

Au niveau de la commune l'économie annuelle attendue est de l'ordre de 5000 €.

Le SIEG de son côté propose la création d'un groupement de commande « Electricité ».

4. Compte rendu de la sous-commission « logements communaux » :

La sous-commission logement s'est tenue le 18 novembre 2014, après avoir visité le logement libéré fin novembre.

Quatre demandes de location ont été déposées en mairie. Il s'avère que ce logement est à la limite de l'insalubrité suite à des infiltrations d'eau, sa rénovation s'avère nécessaire avant de le louer à nouveau.

5. Réfection des chemins :

L'état général des chemins communaux n'est pas bon compte tenu, de surcroît, des conditions climatiques actuelles. En liaison avec les agriculteurs-usagers, la commune a fait livrer 16 camions de 30 tonnes de gravier qui seront étalées par les agriculteurs.

Le coût de cette opération s'élève à 6739 € TTC. Monsieur le Maire a constaté que plusieurs chemins ont été endommagés par les engins agricoles lors des labours, les propriétaires des terrains mitoyens seront invités à se rendre sur place pour constater et rectifier.

6. Travaux Ecole :

L'entreprise COLAS s'est engagée à refaire l'enrobé le long de la rue du Pont Neuf suite à une malfaçon (flash) qui ne permettait pas le ruissellement et l'évacuation des eaux de pluie.

L'entreprise TYLINSKI (électricité) n'a pas terminé les travaux prévus (local de rangement et sonnette).

L'entreprise MEUNIER MARNAT n'a toujours pas procédé à l'échange des serrures de la garderie et de la salle des maîtres.

7. Pétition des habitants du Champ de la Chadre :

Les habitants du Champ de la Chadre ont fait parvenir une pétition en mairie demandant l'aménagement d'un chemin « piétons » le long de la route allant du rond-point au lieu-dit Champ de la Chadre.

Cette pétition sera transmise aux services du Conseil Général.

8. Réunion des maires de la communauté de communes :

Présidée par M. Claude BOILON, conseiller général, elle a eu lieu le 21 novembre 2014 à Ennezat, cette réunion a permis de faire le point sur les subventions du Conseil Général et de donner des informations sur les dossiers en cours :

Déploiements du très haut débit : pour notre commune, la fibre optique sera opérationnelle entre 2021 et 2025 ;

Le Conseil Général a programmé l'aménagement de la traverse d'Epinet, un avant-projet sera établi en début d'année 2015.

Les maires ont signé à l'unanimité une motion suite à la fermeture de la trésorerie d'Ennezat et aux fermetures de bureaux de poste envisagées et leur remplacement par des agences postales communales ou des relais commerçant.

-M. Michel FOURNIER intervient : « M. le Maire, vous avez évoqué il y a quelques mois, que la direction de la Poste vous avait part de son intention de fermer le bureau de poste de notre commune. La fermeture de ce service interpelle et inquiète nos concitoyens. Nous demandons que le conseil municipal se prononce contre cet avis de fermeture qui pénaliserait fortement les saint-beauzirois en les privant d'un service public indispensable au rayonnement de notre village.

D'autre part, qu'avez-vous à nous proposer face à cette éventuelle fermeture ?

-M. le Maire propose qu'une motion soit votée contre la fermeture du bureau de poste tel qui fonctionne actuellement.

SAINT-BEAUZIRE- Conseil municipal du 27 novembre 2014

La motion est votée à l'unanimité et fera l'objet d'une transmission à la Direction Régionale de la Poste après signature des élus.

Il précise ensuite que « l'objectif de la Poste est de fermer le bureau de poste tel qu'il fonctionne actuellement avec des personnels de la Poste ; pour le faire évoluer en agence postale communale ou en relais poste commerçant. Dans le cas d'une agence postale l'activité de la Poste serait reprise par la mairie moyennant une indemnité mensuelle de 996 € à 1122 €, ce qui est bien loin de « faire le compte » pour mettre en place un personnel à temps plein et assurer l'entretien du local.

Dans sa réponse à la communauté de communes le délégué du groupe la Poste pour l'Auvergne a toutefois précisé :

« à l'heure actuelle, aucune décision définitive n'est prise, aucune fermeture ne sera imposée et aucune transformation en Agence postale communale ou en relais commerçant ne se fera si elle n'est pas précédée d'une délibération en bonne et due forme du conseil municipal de la commune concernée.

Il y aura lieu, toutefois, de rester vigilant.

9. Le rapport d'activité d'Auvergne Habitat est disponible en mairie.

10. Trophée des Champions 2014 :

Les trophées des Champions 2014 seront remis lors de la cérémonie des vœux du Maire le 8 janvier 2015 à 19 heures.

Les présidents de clubs feront des propositions qui seront examinées par un jury :

Composition du jury : Maire, Christine PARET, Amélia GARCIA, Michel DEVINEAUX.

11. Repas de cohésion de fin d'année :

M. le Maire propose qu'un repas de cohésion réunissant les employés municipaux et les élus soit organisé le mercredi 10 décembre 2014 à midi à la cantine.

12. Sport Pétanque Club St Beauzire : le président est Benjamin SPINARD, les statuts ont été déposés en Sous-Préfecture, les activités commenceront en 2015.

13. Bulletin municipal :

Il sera distribué dans la première quinzaine de décembre.

Dates à retenir :

28 novembre	à 17h 00 : Ste Geneviève, patronne des gendarmes à Ennezat à 19h 00 : vernissage de l'exposition d'art du FJEP
29 novembre	de 9 à 18h 00 : collecte pour la banque alimentaire.
02 décembre	à 18h 00 : réunion Grand Clermont (Maire) à 20h 00 : réunion Comice Agricole (Hugues QUANTIN)
03 décembre	à 09h 00 : visite en mairie de la Directrice des services de la communauté de communes.
04 décembre	à 18h 00 : bureau SBA (Maire)
05 décembre	à 11h 00 : cérémonie à la stèle des anciens d'Algérie
10 décembre	à 12h 00 : repas de cohésion élus-agents municipaux
11 décembre	à 17h 30 : réunion d'information SBA à Lezoux (Maire)
13 décembre	à 08h 30 : comité syndical SBA à Billom (Maire)
14 décembre	à 12h 00 : repas des aînés (CCAS)
16 décembre	à 10h 30 : distribution Banque Alimentaire
16 décembre	à 18h 30 : conseil communautaire Ennezat

18 décembre à 12h 00 : repas de Noël (écoles) à la salle des fêtes
 à 20h30 : conseil municipal
19 décembre à 17h 45 : spectacle de Noël pour les enfants (CCA)

DÉLIBÉRATIONS

81	Syndicat rive droite de la Morge : statuts
82	Tarifs garderie – études dirigées au 1 ^e janvier 2015
83	Concession GRDF
84	Création poste rédacteur principal au 1 ^{er} janvier 2015
85	Indemnité de conseil du percepteur
86	Virements de crédits
87	Administration du droit des sols
88	Renouvellement du bail logement
89	Encaissement chèque
90	Travaux complémentaires route de Riom
91	Suppléant SIEG et révision des listes électorales

SAINT-BEAUZIRE- Conseil municipal du 27 novembre 2014

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL - Signatures

NOM PRENOM	SIGNATURE
ARNAUD David	
BARGHOUT Christine	
BASSE Corinne	
BRESSON Séverine	
CHABRIER Michel	
DAUZAT Christian	
DE SOUSA Sandra	
FOURNIER Michel	
GARCIA Amélia	
GONZALEZ Sandra	
HEBRARD Jean-Pierre	
JENTHON Thierry	
LAURENDEAU Patrick	
PARET Christine	
PASCANET Serge	
QUANTIN Hugues	
ROUGIER Mireille	
SALA Géraldine	Procuration à Mme ROUGIER Mireille
SOUBEYROUX Valérie	